

COMITÉ STRATÉGIQUE

RAPPORT**POINT 4 / 13.008**

Auteur-e : Pollen Yang-Kim
Date : 23 août 2013
Destinataires : Comité stratégique de la Haute École Arc
Délai : COSTRA du 4 septembre 2013

BUDGET FINAL HE-ARC 2014**A / PRÉAMBULE**

Lors de la présentation de l'avant-budget HE-Arc 2014 en février 2013, le Comité stratégique a informé la Direction générale, de son intention de refuser une hausse des contributions cantonales qui ne dépendraient pas d'une décision antérieure prise par les membres du Comité stratégique.

Le budget soumis à la séance du 16 mai 2013, incluait des économies d'environ un demi-million de francs par rapport à l'avant-budget. Cependant le COSTRA a refusé cette version et sollicite un montant total d'économies supplémentaires d'un montant total de 1.6 – 1.7 millions de francs.

La version du budget final 2014, présentée dans ce rapport vise la réalisation de cet objectif d'économie demandé, tout en veillant à assurer les missions de l'école, la qualité de ses prestations et le bon fonctionnement interne. **Il n'intègre pas les éléments financiers liés à la recapitalisation de prévoyance.NE (cf. rapport 13.009).**

B / RAPPEL DES PRINCIPES BUDGETAIRES

Le budget final HE-Arc 2014 tient compte des paramètres suivants :

- Les forfaits de la HES-SO servant de base aux estimations des revenus de la HE-Arc sont ceux du budget 2014 HES-SO, validé par le Comité gouvernemental en date du 24 juin 2013 ;
- Le regroupement des sites de la Haute Ecole Arc au sein des Campus Arc 1 et 2 ;
- La mise en place d'un socle commun d'infrastructures composé des charges et revenus des Services centraux, des charges de loyers, de certains frais d'entretien et de maintenance et des revenus des loyers supplémentifs, ces éléments n'apparaissent donc plus dans le périmètre budgétaire des domaines ;
- Le transfert de l'année préparatoire du système HES vers le post-obligatoire et la mise en place de modules complémentaires, encadrés par un contrat de prestations des cantons BEJUNE à la HE-Arc Santé ;
- La répartition du financement des charges de la HE-Arc entre les trois cantons s'effectue selon la clé de répartition : 60% pour NE, 20% pour BE et 20 % pour JU ;

- Des incertitudes liées aux subventions du SEFRI pour location et pour équipement demeurent, en termes de montants des subventions accordées au titre de 2014.
- Des incertitudes sur l'application de la TVA sur les loyers et l'aménagement locataire des CFF relative au Campus Arc 2 ;
- Le crédit d'investissements qui a été mis en place en 2011 se poursuit. En 2014, les investissements relèvent de la partie ordinaire destinée aux équipements des quatre instituts des domaines Ingénierie et de la Conservation-restauration. Les amortissements sont comptabilisés et calculés sur la durée de vie de ces biens ;
- Les réserves constituées durant les exercices antérieurs et les fonds à disposition des cantons ont été et seront affectés pour réduire les montants de financement sollicités auprès des cantons en 2012 et 2013. Dès lors, en 2014, le montant du financement sollicité paraît plus important en comparaison à 2012 et 2013 car il ne tient plus compte d'aucun de ces ajustements.

C / BUDGET DE FONCTIONNEMENT ET DES INVESTISSEMENTS

Budget 2014 par grandes rubriques						
HAUTE ÉCOLE ARC	Total	Socle commun & Serv centr.	INGENIERIE	GESTION	CR	SANTE
CHARGES	60'814'264	15'918'261	22'383'252	12'818'839	2'200'559	7'493'353
Charges du personnel	45'694'798	4'857'611	20'432'252	11'853'839	2'019'743	6'531'353
BSM ordinaires - (charges courantes)	7'060'466	4'081'650	1'621'000	645'000	180'816	532'000
BSM sur projets - (charges variables)	730'000	-	-	320'000	-	410'000
Loyers	6'008'000	6'008'000	-	-	-	-
Infrastructure	435'000	175'000	240'000	-	-	20'000
Amortissement de l'équipement	886'000	796'000	90'000	-	-	-
TVA s/infrastructure	-	-	-	-	-	-
PRODUITS	53'158'438	5'081'264	22'887'727	13'471'040	3'089'407	8'629'000
Subventions HES-SO forfaits	33'677'234	-	16'260'394	9'114'040	2'738'800	5'564'000
Subventions HES-SO infrastructure	3'799'264	3'799'264	-	-	-	-
Taxes études	1'349'000	-	427'333	607'000	54'667	260'000
Ecolages	1'867'000	-	150'000	1'500'000	17'000	200'000
Prestations de services / ventes	1'104'970	160'000	-	900'000	14'970	30'000
Réserve stratégique Ra&D (socle & projets)	2'503'520	-	1'000'000	800'000	253'520	450'000
Autres subventions reçues	5'160'450	-	4'850'000	300'000	10'450	-
Autres produits	1'572'000	1'022'000	200'000	250'000	-	100'000
Subventions cantonales	2'025'000	-	-	-	-	2'025'000
Prélèvement sur les fonds	100'000	100'000	-	-	-	-
Insuffisance de financement	-7'655'826	-10'836'997	504'475	652'201	888'848	1'135'647
Les chiffres négatifs correspondent à un excédent des charges, nécessitant un financement complémentaire.						
Les chiffres positifs correspondent à un excédent des revenus ou de financement direct.						
Insuffisance de financement (CLP)	-7'655'826					
Crédit d'investissement	-1'600'000					
Financement sollicité aux cantons I	9'255'826					

CONTRIBUTIONS DES CANTONS AU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA HE-ARC

Contributions cantonales et clé de répartition	Financement HE-Arc	Financement crédit d'investissement	Total financement sollicité
BE (20%)	1'531'165	320'000	1'851'165
JU (20%)	1'531'165	320'000	1'851'165
NE (60%)	4'593'497	960'000	5'553'497
Total	7'655'827	1'600'000	9'255'827

INDEMNITES DES ETUDIANTS EN SANTE

		Budget 2014
<i>Indemnités des étudiants de la santé</i>		1'248'000
<i>Récupération de traitement des indemnités des étudiants de la santé</i>		-550'000
		-
Indemnités nettes des étudiants de la santé		698'000
Répartition cantonales *		
0%	BE	-
33%	JU	230'340
67%	NE	467'660
		698'000

* Les taux sont des estimations sur la base des données des années antérieures.

D / COMMENTAIRES RELATIFS AUX EFFORTS D'ÉCONOMIES A REALISER EN 2014

Dans ce budget final 2014, l'ensemble de la Haute Ecole Arc propose au Comité stratégique une réduction réelle de **1.45 million de francs** (suite à une discussion entre la directrice générale et la présidente du COSTRA), ce montant s'ajoute au demi-million de francs d'économies déjà intégré dans la version présentée au COSTRA du 16 mai 2013, soit au total **1.9 million de francs d'économies**.

Au niveau des ressources humaines, ce budget tient compte de :

- l'augmentation des cotisations employeur à Prévoyance.ne (+1.7 %) : CHF 625'000.- ;
- et le gain annuel d'échelons : CHF 380'000.-.

DIRECTION GENERALE / SERVICES CENTRAUX / SOCLES COMMUN / INFRASTRUCTURES

Tous les postes budgétaires ont été revus afin de détecter les économies potentielles. Une baisse des postes informatiques et de fonctionnement de la Direction générale a été conduite. Au terme de cet exercice, un montant total de CHF 600'000.- d'économies seront à réaliser par l'ensemble des services centraux, en réduisant aux stricts minimums certaines charges d'infrastructures et en renonçant à la constitution de la provision de TVA sur les loyers du Campus Arc 2 alors que cela avait

été identifié comme un risque potentiel au vu des dispositions actuelles. Toutes ces réductions supplémentaires impliquent une prise de risque importante sur ce budget (avec l'accord du COSTRA) laissant aucune marge de manœuvre possible pour couvrir des cas imprévus ou des coups durs.

Ce choix budgétaire est susceptible de faire l'objet de remarques d'ordre comptable de la part de l'organe de révision, car il ne respecte pas la règle d'usage en matière de provisions.

Il convient de souligner que la partie infrastructures et socle commun intègre toutes les infrastructures de tous les sites de l'école ainsi que les charges d'équipements relatives aux investissements dans le cadre du crédit accordé en 2011.

DOMAINES

D'une manière générale, il convient de noter qu'en dépit d'une augmentation automatique de la masse salariale liés à la progression des échelons, les forfaits reçus de la HES-SO des différentes filières qui constituent l'essentiel des recettes stagnent ou même diminuent. Cette évolution des tendances, risque de compromettre la maîtrise budgétaire par les écoles.

Il est important de souligner qu'au niveau du budget HES-SO, les subventions des cantons semblent diminuer ou stagner, grâce à la baisse du bien-public pour les étudiants envoyés, permettant ainsi aux cantons des économies sur la même base d'effectifs (toutes choses égales par ailleurs).

Domaine Ingénierie

Les principaux efforts visant les économies au budget 2014 :

- Un transfert de ressources humaines au profit de l'enseignement ce qui a pour conséquence la réduction des activités et des revenus de la Ra&D et des difficultés de redéploiements en cas de problèmes conjoncturels ;
- L'optimisation à la limite du possible dans de nombreux secteurs comme l'organisation des cours, l'utilisation des salles et des ressources d'enseignement, les effectifs d'étudiant-e-s par classe ;
- Les postes de charges liées au fonctionnement ordinaire du domaine sont réduits au strict minimum, réduisant ainsi toute marge de manœuvre de sécurité en cas de panne imprévu des équipements ;
- Cette période transitoire au niveau de la direction du domaine comporte des fragilités augmentées par des restrictions budgétaires.

Domaine Gestion

- Il a été renoncé à certains dédoublements de classes dans la nouvelle filière en droit économique (regroupement entre plein temps et temps partiel) ;
- Les deux classes d'économistes plein temps en troisième année ont été regroupées en une seule ;
- De même, tous les cours de 2e année économie d'entreprise plein temps n'ont pas été dédoublés (environ la moitié), malgré l'augmentation massive des effectifs ;

- Un effort accru a été demandé aux équipes de recherche pour augmenter la productivité de la Ra&D (augmentation de la part Ra&D financée par des fonds de tiers et réduction parallèle des "heures non vendues" et des BSM sur projets) ;
- Réduction de l'effort de communication du domaine avec des reports de certains projets de développement, notamment dans la formation continue (CAS en logistique et en propriété intellectuelle notamment).

Ces mesures permettent au domaine gestion de proposer un effort d'économie d'environ 400'000.- francs par rapport au budget initialement proposé, qui se découpe pour environ 300'000.- francs en réduction des frais de personnel et environ 100'000.- francs en réduction des BSM.

A noter encore que les excellentes rentrées du EMBA et du MAS en Lutte contre la criminalité économique permettent d'augmenter les recettes de la formation continue d'environ 100'000.- francs. En tout, l'amélioration du résultat prévu pour le domaine Gestion est donc d'environ un demi-million de francs.

Domaine Conservation-restauration

La mise en place de mesures imposées par le SEFRI et liées à la procédure d'habilitation du Master Conservation-Restauration HES-SO piloté par le Swiss Conservation-Restoration Campus :

- Renforcement de la recherche associée au master ;
- Mise en place de nouveaux cours communs au Swiss CRC et impliquant des déplacements supplémentaires des étudiants et des enseignants.

L'amélioration de l'attractivité du domaine et son implication dans le réseau international afin de développer des partenariats internationaux dans la recherche et l'enseignement. Ces partenariats internationaux sont indispensables pour augmenter le financement externe des projets, en raison du nombre limité de sources de financement au niveau national.

Malgré ces injonctions dues aux impératifs de l'enseignement, le budget vise la stabilisation des coûts de l'enseignement :

- Par la maîtrise des coûts du personnel enseignant ;
- Par l'augmentation du nombre d'étudiants (augmentation limitée d'une part en raison des capacités d'accueil pédagogique en atelier et d'autre part afin d'assurer une bonne insertion professionnelle)

Les modifications demandées au budget initialement établi en mai 2013 sont susceptibles de menacer à court et moyen terme l'atteinte des objectifs impératifs indiqués précédemment.

Ces mesures qui ne laissent aucune marge de manœuvre, menacent le développement des points suivants :

- Ouverture à l'international et la constitution d'un réseau de partenariat en raison de la diminution des dépenses de participation d'experts aux enseignements du master et par les restrictions sur la participation des enseignants aux colloques scientifiques.
- Liens entre enseignement et actualité de la recherche par la baisse des frais de perfectionnement du personnel ;
- Recrutement des étudiants sachant que la filière conservation-restauration, bien que répondant prioritairement aux besoins de la Suisse Occidentale, doit pouvoir compter sur la venue d'étudiants d'autres régions et de l'étranger. La baisse du budget de communication risque d'interrompre la dynamique observée depuis 2 ans avec une progression sensible des candidats

(+30%) qui avait permis une augmentation des effectifs visant à assurer l'équilibre budgétaire de la filière.

- Prestations de service, et donc des recettes externes, par une attractivité moindre du domaine vis-à-vis des professionnels en raison d'une baisse des dépenses d'équipement des ateliers et de l'équipe de recherche.

Domaine Santé

Les efforts d'économies à réaliser dans le domaine santé pour 2014 se traduisent par :

- Diminution des activités de recherches ;
- Non remplacement des départs à la retraite (deux enseignants) ;
- Risques accrus sur la qualité de l'enseignement
 - augmentation du nombre d'étudiants par groupe.
 - risque élevé d'augmenter les échecs des étudiants en difficulté.
- Diminution du budget formation continue du personnel d'enseignement ;
- Diminution voir absence de capacité d'allouer des ressources pour le développement du domaine. Les répercussions de ces mesures seront difficilement mesurables en termes d'insatisfaction du personnel compte tenu du contexte dans lequel le domaine était il y a peu.

E / COMPARATIF DES BUDGETS DE LA HE-ARC 2014, 2013, 2012

HAUTE ECOLE ARC	Budget 2014 new	Budget 2014 16.06.13	AV Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012	Comptes prov 2012	Budget 2012
CHARGES							
Charges du personnel	60'814'264	61'974'993	62'276'694	60'521'063	69'607'331	69'307'363	67'377'620
BSM ordinaires - (charges courantes)	46'694'798	46'026'277	46'423'981	43'806'360	42'202'946	42'208'022	41'768'270
BSM sur projets - (charges variables)	7'060'466	8'018'716	8'348'066	6'903'870	7'604'947	7'440'671	7'491'160
Loyers	730'000	390'000	500'000	1'000'000	1'486'763	1'486'763	970'000
Infrastructure	6'008'000	6'008'000	6'874'647	7'666'343	6'226'816	6'226'816	5'570'300
Amortissement de l'équipement	435'000	395'000	1'104'000	1'145'600	543'289	543'289	1'296'500
Création de provisions	886'000	796'000	25'000	-	791'240	643'240	282'400
Variation des travaux à réaliser	-	-	-	-	92'679	-	-
Variation du ducreiro et pertes sur débiteurs	-	-	-	-	666'400	666'400	-
Relations internationales et mobilité	-	-	-	100'000	94'252	94'252	-
TVA s/infrastructure	-	341'000	-	-	-	-	-
PRODUITS							
Subventions HES-SO forfaits	53'168'438	52'998'256	52'691'614	52'293'427	52'006'422	51'867'990	49'096'270
Subventions HES-SO Infrastructure	33'677'234	33'367'868	33'267'400	33'664'948	30'618'093	30'618'093	31'280'640
Taxes études	3'799'264	3'766'781	3'739'214	3'760'960	3'362'339	3'362'333	3'446'370
Ecotages	1'349'000	1'340'667	1'336'000	1'339'683	1'224'731	1'224'731	1'307'330
Mandats et prestations de services/ventes	1'987'000	1'867'000	1'865'000	1'615'000	1'542'230	1'542'230	1'363'500
Subventions de la réserve stratégique HES-SO	1'104'970	1'174'970	1'060'000	1'120'000	3'763'628	3'763'628	2'680'000
Autres subventions reçues	2'603'520	2'703'520	7'660'000	7'410'000	4'183'520	7'824'235	7'396'000
Subventions à l'investissement	5'160'460	5'610'460	300'000	100'000	4'176'435	-	1'023'500
Autres produits	1'672'000	1'462'000	1'340'000	1'297'946	148'000	-	-
Subventions cantonales	2'026'000	2'026'000	2'026'000	2'025'000	938'032	1'462'664	600'000
Prélèvement sur les fonds	100'000	-	-	-	1'776'800	1'776'800	-
Variation des travaux en cours	-	-	-	-	63'616	-	-
Provision pertes sur débiteurs	-	-	-	-	208'200	208'200	-
Dissolution de provisions	-	-	-	-	-	76'186	-
Insuffisance de financement	-7'666'926	-8'976'737	-9'684'080	-8'227'636	-7'601'908	-7'449'363	-8'281'360
Les chiffres négatifs correspondent à un excédent des charges, nécessitant un financement complémentaire.							
Insuffisance de financement (CLP)	-7'666'926	-8'976'737	-9'684'080	-8'227'636	-7'601'908	-7'449'363	-8'281'360
Crédit d'investissement	-1'600'000	-1'730'000	-1'600'000	-1'604'000	-1'412'447	-1'406'226	-1'220'000
Mesures d'économies	-	-	-	320'000	-	-	-
Financement sollicité aux cantons I	-9'266'926	-10'706'737	-11'184'080	-9'411'636	-9'014'366	-8'866'688	-9'601'360
Fonds à disposition des cantons / réserves	-	-	-	1'030'000	1'276'000	1'300'000	2'000'000
Financement sollicité aux cantons II	-9'266'926	-10'706'737	-11'184'080	-8'381'636	-7'739'366	-7'666'688	-7'601'360

F / REPARTITION DU FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE DES CANTONS A LA HE-ARC

Financement des cantons I avant prélèvement au fonds/réserves	Budget 2014 new	Budget 2014 16.05.13	Av Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012	Comptes prov 2012	Budget 2012
BE (20%)	1'851'165	2'141'347	2'236'816	1'882'327	1'802'871	1'771'118	1'900'270
JU (20%)	1'851'165	2'141'347	2'236'816	1'882'327	1'802'871	1'771'118	1'900'270
NE (60%)	5'553'497	6'424'043	6'710'448	5'646'982	5'408'613	5'313'352	5'700'810
Total	9'255'827	10'706'737	11'184'080	9'411'636	9'014'355	8'855'588	9'501'350

Comparativement à la version du budget présentée le 16 mai, la nouvelle version représente une réduction réelle de **1.45 million de francs** grâce aux efforts d'économies à réaliser par l'ensemble de l'école.

Globalement, le budget 2014 a progressé de CHF 155'800.- par rapport au budget 2013, sachant que les contributions cantonales en 2013 avaient été atténuées grâce aux prélèvements pour un montant d'un million dans les fonds cantonaux. En 2014, aucun montant ne sera disponible pour des prélèvements, ce qui explique l'augmentation des contributions cantonales.

G / EVOLUTION DES CONTRIBUTIONS DES CANTONS BEJUNE A LA HES-SO ET A LA HE-ARC

Les montants relatifs aux contributions cantonales HES-SO se réfèrent au budget HES-SO version du 26 juin 2013 et la répartition BEJUNE y relative (cf. documents remis).

Le budget de la HE-Arc se réfère au budget ci-dessus.

Comparativement, en 2014, les trois cantons BEJUNE devraient constater d'importantes économies à la fois sur les contributions HES et celles de la HE-Arc, soit au total une réduction représentant environ 3.7 millions de francs. Cette évolution favorable pour les cantons s'explique, d'une part, par l'effet volume des étudiants envoyés en diminution et, d'autre part, l'effet prix (diminution de l'avantage de bien public).

L'évolution des contributions cantonales à la HE-Arc devrait connaître une légère diminution (CHF 155'800.-), grâce aux efforts d'économies à réaliser en 2014 par l'ensemble de l'école. La part revenant à chaque canton s'effectue selon la clé de répartition convenue 60/20/20.

Cantons BEJUNE	Δ B14 - B13	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Contribution HES - SO				32'682'374
Contribution HES - S2				13'384'220
Contribution HES - Nouv. Domaines				2'398'670
Total - Contributions HES (v 26 06 13)	-3'532'429	47'128'146	50'660'575	48'465'264
Contribution à la HE-Arc (v 04 09 13)	-155'809	9'255'827	9'411'636	9'014'355
Indemnités des étudiants santé	0	698'000	698'000	1'283'540
Total des contributions	-3'688'238	57'081'973	60'770'211	58'763'159
<i>Nombre d'étudiants envoyés</i>	<i>-54</i>	<i>2'206</i>	<i>2'260</i>	<i>2'127</i>
<i>Nombre d'étudiants accueillis</i>	<i>124</i>	<i>1'341</i>	<i>1'216</i>	<i>1'167</i>

CANTON DE BERNE

L'évolution des contributions du canton s'explique essentiellement par la baisse des contributions HES, liée à la baisse des effectifs d'étudiants envoyés, conjugué avec l'effet prix (diminution de l'avantage de bien public), soit une diminution de 1.4 million de francs en 2014 comparé à 2013 (pour les explications détaillées sur ce périmètre voir rapport de la répartition du budget 2014 des contributions cantonales).

La part des contributions du canton à la HE-Arc représente 20% selon la clé de répartition convenue, elle reste stable entre les deux années.

Canton de Berne	Δ B14 - B13	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Contribution HES - SO				7'543'961
Contribution HES - S2				3'035'207
Contribution HES - Nouv. Domaines				658'373
Total - Contributions HES (v 26 06 13)	-1'378'519	10'607'272	11'985'791	11'237'541
Contribution à la HE-Arc (v 04 09 13)	-31'162	1'851'165	1'882'327	1'802'871
Indemnités des étudiants santé	0	0	0	641'770
Total des contributions	-1'409'681	12'458'437	13'868'118	13'682'182
<i>Nombre d'étudiants envoyés</i>	<i>-52</i>	<i>655</i>	<i>707</i>	<i>627</i>
<i>Nombre d'étudiants accueillis</i>	<i>-5</i>	<i>34</i>	<i>39</i>	<i>29</i>

CANTON DU JURA

L'évolution des contributions du canton est en légère diminution. Les avantages relatifs à l'effet prix (diminution de l'avantage de bien public), a permis de compenser intégralement l'augmentation du nombre d'étudiants envoyés, soit une diminution de CHF 86'000 en 2014 comparé à 2013 (pour les explications détaillées sur ce périmètre voir rapport de la répartition du budget 2014 des contributions cantonales).

La part des contributions du canton à la HE-Arc représente 20% selon la clé de répartition convenue, elle reste stable entre les deux années.

Canton du Jura	Δ B14 - B13	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Contribution HES - SO				5'835'907
Contribution HES - S2				3'779'618
Contribution HES - Nouv. Domaines				654'458
Total - Contributions HES (v 26 06 13)	-85'687	9'913'324	9'999'011	10'269'983
Contribution à la HE-Arc (v 04 09 13)	-31'162	1'851'165	1'882'327	1'802'871
Indemnités des étudiants santé	0	230'340	230'340	223'914
Total des contributions	-116'849	11'994'829	12'111'678	12'296'768
<i>Nombre d'étudiants envoyés</i>	32	463	431	459
<i>Nombre d'étudiants accueillis</i>	-25	189	215	170

CANTON DE NEUCHÂTEL

Les contributions du canton devraient connaître une importante baisse en 2014, cette évolution s'explique par la baisse des effectifs d'étudiants envoyés, conjugué avec l'effet prix (diminution de l'avantage de bien public), soit au total une diminution de 2 millions de francs en 2014 comparé à 2013 (pour les explications détaillées sur ce périmètre voir rapport de la répartition du budget 2014 des contributions cantonales).

La part des contributions du canton à la HE-Arc représente 60% selon la clé de répartition convenue, elle reste assez stable entre les deux années, sachant qu'en 2013 le canton a bénéficié du prélèvement des fonds à disposition des cantons, ce qui a permis d'atténuer le montant des contributions cantonales. En 2014, aucun montant ne sera disponible pour des prélèvements, ce qui explique l'augmentation des contributions cantonales.

Canton de Neuchâtel	Δ B14 - B13	Budget 2014	Budget 2013	Comptes 2012
Contribution HES - SO				19'302'506
Contribution HES - S2				6'569'395
Contribution HES - Nouv. Domaines				1'085'839
Total - Contributions HES (v 26 06 13)	-2'068'223	26'607'550	28'675'773	26'957'740
Contribution à la HE-Arc (v 04 09 13)	-93'485	5'553'497	5'646'982	5'408'613
Indemnités des étudiants santé	0	467'660	467'660	417'856
Total des contributions	-2'161'708	32'628'707	34'790'415	32'784'209
<i>Nombre d'étudiants envoyés</i>	-34	1'088	1'122	1'041
<i>Nombre d'étudiants accueillis</i>	154	1'117	963	968